



CHALLENGE USCF VOILE

16 - 19 SEPTEMBRE 2026 - BREST

CHALLENGE OUVERT AUX CHEMINOTS ET AYANTS DROIT EN SITUATION DE HANDICAP





CHALLENGE USCF VOILE

16 - 19 SEPTEMBRE 2026 - BREST

INFOS PRATIQUE :

Hébergement & Compétition :

Centre Nautique de Brest
Le Moulin Blanc
29200 BREST

Prise en charge :

Début de prise en charge* : Mercredi 16 septembre 2026 à 16h29 en gare de Brest

Fin de prise en charge* : Samedi 19 septembre 2026 après le petit-déjeuner.

Votre inscription sera validée définitivement après avoir **OBLIGATOIREMENT** :

- Fait votre demande d'inscription sur le challenge via le site internet USCF : <https://www.uscf-sport-cheminot.fr/challenges/01KWBV1W0HRRMT4MXBHF12Y9DF/>
- Réglé votre participation forfaitaire de 40€ : <https://www.helloasso.com/associations/uscf-union-sportive-des-cheminots-de-france/evenements/2026-uscf-voile>

Date Limite d'inscription : 15/08/2026

L'USCF a mis en place 2 tutoriels sur son site Internet afin de vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à les consulter aux liens ci-dessous:

👉 **Tuto: Comment s'inscrire à un challenge USCF/Comité**

👉 **Tuto: Bien préparer votre challenge**

Aucun régime alimentaire ne pourra être proposé (sauf avis médical)

Accompagnateurs : Les accompagnateurs ne sont ni acceptés, ni pris en charge par l'USCF.

**Les arrivées tardives et les départs anticipés ne sont plus admis sur un challenge. Tout départ anticipé sera soumis à facturation des prestations non prises.*

Remboursement de la participation financière:

- plus de 30 jours avant le début du challenge / non sélectionné par votre comité : remboursement à 100%
- moins de 30 jours avant le début du challenge: remboursement uniquement sur motif suivant: refus de CS, arrêt de travail, blessure ou motif familial impérieux et justifié.

Si injustifié et/ou ne rentrant pas dans l'un de ces motifs: non remboursement de la PF et facturation globale de la prestation.

En cas de non règlement, la personne sera suspendue de toute activité USCF.



CHALLENGE USCF VOILE

16 - 19 SEPTEMBRE 2026 - BREST



Accueil des personnes en situation de handicap (PSH)

Le challenge est ouvert aux cheminots et ayants droit en situation de handicap, sous réserve des modalités suivantes :

- **Les personnes en situation de handicap peuvent participer :**
 - soit après qualification préalable par leur comité, lorsque la discipline concernée prévoit un système de qualification,
 - soit directement sur le challenge, lorsque celui-ci est organisé sous forme de rassemblement.
- Afin de garantir les meilleures conditions de participation, **toute personne en situation de handicap souhaitant participer est invitée à en informer impérativement le secrétaire organisateur en amont de l'évènement.**

Cette information préalable est indispensable pour permettre à l'USCF et aux organisateurs de :

- préparer les conditions de pratique sportive adaptées,
- anticiper les besoins en matière d'hébergement,
- organiser les transports,
- favoriser la prise d'une licence sportive conforme
- et assurer un accueil sécurisé et approprié tout au long du challenge.

L'USCF s'engage à mettre en œuvre tous les moyens possibles, dans la limite de ses capacités, pour favoriser l'accueil et la participation des personnes en situation de handicap, en lien et avec le soutien de ses partenaires institutionnels :

👉 la Fédération Française Handisport (FFH),

👉 la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA).





CHALLENGE USCF

VOILE

16 - 19 SEPTEMBRE 2026 - BREST

Programme prévisionnel (établi sous réserve de modification)

Mercredi 16 Septembre 2026 :

- **16h29 : Arrivée des participant(e)s en gare de Brest et transfert au centre**

Compagnie BIBUS, Ligne 3, Direction Océanopolis, Arrêt : Victor Hugo (500m de la gare). Descendre à : Océanopolis vers le Centre Nautique.

DÉBUT DE PRISE EN CHARGE USCF

- **A partir de 17h** : Remise des clés - Contrôle des documents demandés
- **19h00** : Dîner
- **20h00** : Réunion de la CTN

Jeudi 17 Septembre 2026 :

- **07h30** : Petit déjeuner
- **8h30** : Réunion CTN
- **09h00** : Ouverture de la voilerie, tirage au sort des bateaux, Mise à disposition du matériel nautique. Contrôle du matériel par les participants et jugeur.
- **12h00** : Déjeuner
- **13h00** : Briefing puis départ sur l'eau
- **18h00** : Fermeture de la voilerie
- **19h00** : Dîner
- **20h00** : Réunion de la CTN

Vendredi 18 Septembre 2026 :

- **07h30** : Petit déjeuner
- **09h00** : Ouverture de la voilerie, Mise à disposition du matériel nautique. Briefing puis départ sur l'eau
Briefing DTC - DTN
- **13h00** : Déjeuner : repas froid à terre ou sur l'eau
- **18h00** : Fermeture de la voilerie
- **18h45** : Validation des résultats par la Commission Technique Nationale
- **19h15** : Proclamation des résultats. Remise des récompenses. Vin d'honneur
- **20h30** : Dîner de clôture pour l'ensemble de la délégation au centre nautique

Samedi 19 Septembre 2026 :

Les draps et taies d'oreiller devront être retirés des lits et placés dans les bacs placés dans les couloirs.

- **05h45** : Petit déjeuner

Ligne 3, Arrêt : Océanopolis pour le retour

- **07h22** : Départ du TGV en Gare de Brest

FIN DE PRISE EN CHARGE USCF

Contacts :

Secrétaire orga : Nicolas MOURON
secretaire.atl@uscf.fr - 06 81 95 72 50

DTN : Didier COICADAIN
did.coic@laposte.net - 06 80 52 30 08



Sonia,
conductrice de train.

S'engager auprès de ceux
qui se mettent au service
des autres, c'est ça être
assurément humain.



Assurément
Humain

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181385440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 90 1 - APE 6512 Z - Siège social: 148, rue Anatole France 92300 Levallois-Perret. @Julien Magre

Vous souhaitez en savoir plus ?



Appelez le **0 970 809 809**
(non surtaxé) du lundi
au samedi de 8 h à 20 h



Connectez-vous sur
www.gmf.fr ou sur
l'appli GMF Mobile